CANDIDATS.

COURS DE PARIS.

Le 6e du présent, [illegible] de Juge de la Première Cour de Justice de la Nouvelle-Orléans.

JOHN C. BARRE.

Le 6 du présent, [illegible] Juge de la Deuxième Cour de Justice de la Nouvelle-Orléans.

RICHARD MARKER est candidat à la place de Juge de la Troisième Cour de Justice de la Nouvelle-Orléans, en de la Cour qui pourra [illegible]

Nous soussignés autorisés à annoncer que le colonel [illegible] est candidat à la place de Juge de la Troisième Cour de Justice de la Nouvelle-Orléans.

ALPHONSE CLEMENT NORCOM est candidat à la place de Juge de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en de telle Cour appelée à remplacer cette dernière par la Nouvelle Constitution.

Nous soussignés [illegible] à annoncer que M. LOUIS DUVIGNEAUD est candidat à la place de Juge de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Quatrième Cour de District.

Je suis candidat à la place de Juge de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

R. M. REYNOLDS.

Vivelles annoncer JOHN GREER comme candidat à la place de Juge de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans ou de la Cour qui pourra y être substituée, en vertu de la nouvelle Constitution.

Sixième Cour de District.

Nous soussignés autorisés à annoncer qu'un [illegible] est candidat à la place de Juge de la Sixième Cour de District.

Troisième Cour de District.

Je suis candidat à la place de Juge de la Troisième Cour de District ou de la Cour qui pourra y être substituée. 16 6t

JOHN C. MORRIS est candidat à la place de Juge de la Troisième Cour de District ou de la Cour qui pourra y être substituée. 16 6t

Vivelles annoncer JOHN GREER comme candidat à la place de Juge de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans ou de la Cour qui pourra y être substituée, en vertu de la nouvelle Constitution.

Sixième Cour de District.

Nous soussignés autorisés à annoncer qu'un [illegible] est candidat à la place de Juge de la Sixième Cour de District.

Troisième Cour de District.

Vivelles annoncer JOHN GREER comme candidat à la place de Juge de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans ou de la Cour qui pourra y être substituée, en vertu de la nouvelle Constitution.

CONSTABLES.

ALFRED ROUSSEAU

CANDIDAT pour la place de Greffier de la 1ère Cour de District.

JOHN CHECKARD est candidat à la place de Greffier de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. 30 m

F. M. BERTEN, depuis quatorze ans député-Greffier à l'ancienne Cour des Plaids et de la Deuxième Cour de District, est candidat pour la place de GREFFIER de la 3ème Cour de District en la Nouvelle-Orléans, [illegible]

THOMAS C. POOLE, Greffier de la Deuxième Cour de District, est candidat à la même place.

W. F. BEDLOCK est candidat à la place de Greffier de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

W. A. NOTT est candidat à la place de Greffier de la Cinquième Cour de District.

Nous soussignés autorisés à annoncer le colonel [illegible] est candidat à la place de Greffier de la TROISIÈME COUR DE DISTRICT, en la Cour qui pourra y être substituée. 2 m

JAMES A. Stephens est candidat à la place de Greffier de la Quatrième Cour de District.

THOMAS GILMORE, Greffier de la Quatrième Cour de District de la Nile Orléans, est candidat à la même place.

Greffier de la Cinquième Cour de District.

Nous soussignés autorisés à annoncer que SAMUEL G. RISK est candidat à la place de GREFFIER DE LA CINQUIÈME COUR DE DISTRICT où de la Cour qui y sera substituée.

Pour Avocat de District:

HENRY St. PAUL.

Madame Jourdan, cidevant Madame Gemellier.

No. 134, rue Ste Anne.

Pommade pour nourrir les cheveux.

MME. JOURDAN à l'honneur de prévenir le Public que elle tient toujours, à son établissement No. 134, rue Ste Anne, excellente Pommade qui nourrit les cheveux et les fait pousser promptement.

Le grand nombre de personnes qui ont été à même de juger de la réussite de Mme Jourdan, par un [illegible] Pommade, elle ne [illegible] Public. Cette Pommade est composée seulement de substances végétales et ne contient pas de [illegible]

Mme Jourdan [illegible] toute sorte de cette Pommade. 11 mars—1an.

AVIS—AVIS—AVIS.

MRS VICE D. D. FANIS, enseignante Canal et Bourbon, [illegible] Nouvelle Orléans, que [illegible] Nouvelle Orléans, qui [illegible] seulement de marchandises à 50 pour cent de moins [illegible] Nouvelle Orléans. Mme [illegible] Public. 1 mars—1an.

Vivelles annoncer JOHN GREER comme candidat à la place de Juge de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Quatrième Cour de District.

Je suis candidat à la place de Juge de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

R. M. REYNOLDS.

Vivelles annoncer JOHN GREER comme candidat à la place de Juge de la Cinquième Cour de District de la Nile Orléans ou de la Cour qui pourra y être substituée, en vertu de la nouvelle Constitution.

Sixième Cour de District.

Nous soussignés autorisés à annoncer qu'un [illegible] est candidat à la place de Juge de la Sixième Cour de District.

Troisième Cour de District.

Je suis candidat à la place de Juge de la Troisième Cour de District ou de la Cour qui pourra y être substituée. 16 6t

JOHN C. MORRIS est candidat à la place de Juge de la Troisième Cour de District ou de la Cour qui pourra y être substituée. 16 6t

Vivelles annoncer JOHN GREER comme candidat à la place de Juge de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans ou de la Cour qui pourra y être substituée, en vertu de la nouvelle Constitution.

Sixième Cour de District.

Nous soussignés autorisés à annoncer qu'un [illegible] est candidat à la place de Juge de la Sixième Cour de District.

Troisième Cour de District.

Vivelles annoncer JOHN GREER comme candidat à la place de Juge de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans ou de la Cour qui pourra y être substituée, en vertu de la nouvelle Constitution.

CONSTABLES.

ALFRED ROUSSEAU

CANDIDAT pour la place de Greffier de la 1ère Cour de District.

JOHN CHECKARD est candidat à la place de Greffier de la Deuxième Cour de District de la Nile Orléans. 30 m

F. M. BERTEN, depuis quatorze ans député-Greffier à l'ancienne Cour des Plaids et de la Deuxième Cour de District, est candidat pour la place de GREFFIER de la 3ème Cour de District en la Nouvelle-Orléans, [illegible]

THOMAS C. POOLE, Greffier de la Deuxième Cour de District, est candidat à la même place.

W. F. BEDLOCK est candidat à la place de Greffier de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

W. A. NOTT est candidat à la place de Greffier de la Cinquième Cour de District.

Nous soussignés autorisés à annoncer le colonel [illegible] est candidat à la place de Greffier de la TROISIÈME COUR DE DISTRICT, en la Cour qui pourra y être substituée. 2 m

JAMES A. Stephens est candidat à la place de Greffier de la Quatrième Cour de District.

THOMAS GILMORE, Greffier de la Quatrième Cour de District de la Nile Orléans, est candidat à la même place.

Greffier de la Cinquième Cour de District.

Nous soussignés autorisés à annoncer que SAMUEL G. RISK est candidat à la place de GREFFIER DE LA CINQUIÈME COUR DE DISTRICT où de la Cour qui y sera substituée.

Pour Avocat de District:

HENRY St. PAUL.

Madame Jourdan, cidevant Madame Gemellier.

No. 134, rue Ste Anne.

Pommade pour nourrir les cheveux.

MME. JOURDAN à l'honneur de prévenir le Public que elle tient toujours, à son établissement No. 134, rue Ste Anne, excellente Pommade qui nourrit les cheveux et les fait pousser promptement.

Le grand nombre de personnes qui ont été à même de juger de la réussite de Mme Jourdan, par un [illegible] Pommade, elle ne [illegible] Public. Cette Pommade est composée seulement de substances végétales et ne contient pas de [illegible]

Mme Jourdan [illegible] toute sorte de cette Pommade. 11 mars—1an.

AVIS—AVIS—AVIS.

MRS VICE D. D. FANIS, enseignante Canal et Bourbon, [illegible] Nouvelle Orléans, que [illegible] seulement de marchandises à 50 pour cent de moins [illegible] Nouvelle Orléans. Mme [illegible] 1 mars—1an.

CONCERTS VARIÉTÉS

Concert [illegible]

Prix [illegible]

Prix [illegible]

Prix